



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E30101

VALABLE JUSQU'AU 10/01/2027

ÉDITÉ LE

01/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1991

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 10/09/2019  
24 540

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BLOIS B380 456 384

Siret : 380 456 384 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6110837

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AL 221 151

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AL 221 151

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ENTREPRISE LOYER

75 ALLEE GUSTAVE EIFFEL  
ZA DES PERRIERES  
41350 ST GERVAIS LA FORET

Téléphone : 02 54 50 51 20

Fax :

Portable : 06 28 80 32 35

Site Internet :

E-mail : loyer.sarl@orange.fr

Responsabilité légale :

PRIESTLEY JIMMY GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	11/01/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	24/03/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	11/01/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	11/01/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	11/01/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/01/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/01/2024
o Ventilation mécanique	11/01/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.